

Fiche procédure inscription et documents formation Brevet Fédéral Nagez Forme Santé

Vous avez sollicité l'ERFAN de Bourgogne-Franche-Comté afin d'intégrer une formation.

Afin de valider votre préinscription à la formation, merci de bien vouloir suivre le lien ci-dessous, de prendre soin d'aller jusqu'au bout de la démarche et de renseigner un maximum d'informations demandées.

Lien portail préinscription :

<https://ffn75.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Attention à bien renseigner « ERFAN BFC PRINCIPAL » dans l'onglet : « site d'inscription » et « N.F.S » dans le choix de formation.

Documents :

A noter que certains documents sont obligatoires à l'entrée en formation.

Il vous faudra donc déposer sur la plateforme en ligne les documents suivants :

- La copie de votre carte d'identité recto-verso
- Une photo d'identité (type photomaton)
- Un certificat médical attestant de votre capacité à suivre la formation datant de moins de 3 mois
- Une copie à minima d'un Brevet Fédéral 3^{ème} degré de la FFN à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à finalité professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation, à jour de la formation continue.
- Une copie à minima du diplôme de Prévention et Secours Civique de N°1 (PSC1) et de son recyclage annuel.
- L'attestation de prise en charge complétée dont le modèle conforme est téléchargeable sur le site de l'ERFAN à la page de la formation choisie.
- Les copies de tous vos diplômes obtenus

Par ailleurs il faudra également nous envoyer par voie postale les éléments suivants :

- Une enveloppe A4 cartonnée affranchie au tarif R1 « accusé de Réception » (50g-100g) et « Recommandé »
- Un chèque de 50 euros en règlement des frais de dossier à l'ordre de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Natation
- Un chèque de caution du montant de la formation (sur devis)